

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Modes amiables de gestion des conflits (4DR2010)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Jonathan Bory, docteur en droit, avocat, médiateur et chargé d'enseignement.

Contenu

Les modes amiables de gestion des conflits favorisent des solutions consensuelles et durables. La conciliation, la médiation ou encore la négociation s'aventurent au-delà du droit pour privilégier le dialogue constructif et éviter, dans la mesure du possible, le combat judiciaire.

Le cours a pour but de fournir aux étudiantes et étudiants les outils pour :

- Identifier les dynamiques conflictuelles, des premiers signes de dégradation de la relation, aux besoins et émotions des parties;
- Surmonter les obstacles au dialogue, en utilisant des techniques comme l'écoute active, l'empathie, la reformulation et la reconnaissance;
- Comprendre le cadre juridique actuel en matière de prévention et résolution de conflits, ainsi que ses perspectives d'évolution;
- Résoudre efficacement les conflits par la formalisation d'accords durables dans des domaines variés: du travail et la famille aux relations internationales.

Au-delà des apports théoriques, les étudiants appliqueront ces méthodes dans le cadre de jeux de rôles, d'exercices et de discussions de groupe.

Au terme du cours, les étudiants seront dotés de moyens pour gérer les conflits de manière interdisciplinaire, innovante et humaine.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Pendant la préparation ou l'examen, il n'y a aucun document ni appareil connecté autorisé.

Documentation

Articles, ouvrages et vidéos en français et en anglais mis à disposition sur Moodle. Liste bibliographique sur les modes amiables.

Forme de l'enseignement

Cours interactif. Apports théoriques et mises en situation (exercices et jeux de rôles).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Intégrer des outils pour régler les conflits autrement, en complément au recours classique aux tribunaux
- Intégrer la dimension préventive de la gestion des conflits à l'échelle individuelle, organisationnelle et de la société
- Analyser la dynamique du conflit et les modes de gestion et de résolution des conflits
- Conceptualiser les différences entre les modes juridictionnels et amiables de résolution des conflits
- Mesurer l'utilité du recours aux modes amiables de résolution des conflits et la complémentarité des processus notamment entre la conciliation, la médiation, les tribunaux et l'arbitrage

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Démontrer l'utilité des modes amiables de résolution des conflits

URLs	1) https://www.unine.ch/droit/biographie/jonathan-bory-1
------	--

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Modes amiables de gestion des conflits (4DR2010)

- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes